

Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **21 (1991)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SECRETARIAT ROMAND: (021) 923 50 23
1800 Vevey 1, case postale, rue du Simplon 23
SECRETARIATS CANTONAUX:
1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33
1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21
2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20
2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71
2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68
2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20
1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53
1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

PRO
SENECTUTE

Donner plutôt que prendre!

La génération des aînés souhaite reprendre ses responsabilités dans tous les domaines de la vie sociale et contribuer à résoudre ses problèmes en toute indépendance. C'est ce qui ressort du 13^e congrès international de l'EURAG (Fédération européenne pour les personnes âgées qui s'est tenu du 11 au 14 juin 1991 à Davos.

Pendant quatre jours, plus de 500 participants, dont un bon nombre de retraités, venus de 26 pays d'Europe et d'Afrique, ont discuté et adopté plusieurs résolutions préconisant une participation active des personnes âgées dans la vie de société. Le congrès avait pour thème: la génération des aînés en Europe, son potentiel politique, économique et socio-culturel aujourd'hui et demain.

Des délibérations dans huit groupes de travail, il est clairement ressorti que les personnes ayant atteint l'âge de la retraite ne sont pas prêtes à abandonner le rôle que la société leur attribuait; en quittant la «vie active», elles ne se sentent pas moins capables qu'auparavant, de prendre des décisions et de jouer leur rôle dans la recherche de solutions aux difficultés liées à cette nouvelle phase de leur existence.

*Cette conquête d'une **liberté tardive** s'exprime dans la volonté manifeste des personnes âgées de prendre en groupe des décisions sur leur propre situation, de collaborer, d'apporter leurs conseils en tant que représentants de la génération aînée, de se faire entendre dans d'autres domaines de la vie sociale, tels que l'environnement et la recherche de la paix.*

*Il est temps d'admettre qu'il y a du travail en dehors du secteur professionnel rémunéré qui ne couvre qu'une des périodes de la vie humaine; c'est pourquoi les congressistes ont considéré comme allant de soi l'apport de leurs connaissances et de leurs expériences dans la famille, comme bénévoles ou dans la coopération avec les jeunes générations. Ils ont aussi plaidé pour l'assouplissement de l'âge de la retraite et l'amélioration des possibilités de formations. Ils s'en prennent avec véhémence au rôle exclusif de **celui qui prend** imaginé pour eux par la société, estimant qu'ils n'ont pas – et de loin – épuisé leurs possibilités de donner.*

Contradiction biologique

Ensemble jeunes et vieux peuvent s'attaquer à des tâches importantes et la communauté va devoir s'habituer à ce qu'à l'avenir non seulement les jeunes mais aussi les vieux se montrent un peu plus rebelles, lit-on dans les conclusions du congrès.

C'est une contradiction biologique et culturelle que d'une part le nombre des personnes âgées ne cesse de croître, tandis que d'autre part l'estime de la société pour leur valeur et leur utilité sociales ne cesse de décliner. Consciente de cette situation, l'EURAG a décidé de se prévaloir de 1993, proclamée année des personnes âgées, pour lancer dans tous les pays d'Europe une vaste campagne d'information et de prise de conscience. Rude tâche si l'on songe que politiciens et médias continuent d'assimiler vieillesse avec dépendance et maladie, alors que la majorité des personnes âgées vit en bonne santé, pleine de ressources et disponible pour contribuer au bien-être de la société. On ne s'étonnera donc guère que Pro Senectute manifeste l'intention de s'associer à cette campagne d'information, dont les premiers préparatifs ont déjà commencé. J. Dentan

Art dramatique: beaucoup de résignation et peu d'humour

Le 17 juin a eu lieu la remise des prix mettant un point final au premier concours d'art dramatique lancé en février 1991 par Pro Senectute à l'occasion de ses 75 ans. Le concours qui s'adressait exclusivement aux aînés a remporté un plein succès puisqu'une centaine de participants se sont annoncés.

L'été dernier le jury avait décidé d'accorder un soutien financier de 1000 francs à quatre concurrents pour les inciter à écrire complètement le scénario qu'ils avaient présenté alors. M^{me} Ruth Kramer Burri de Langenthal a remporté le premier prix de Fr. 4000.– pour sa pièce *Theater Fieber* (La fièvre du théâtre).

L'auteur raconte l'histoire d'une femme que la famille de son fils installe dans un home. Les pensionnaires en ont assez des occupations infantiles qui leur sont proposées et décident de se lancer dans des activités théâtrales, ce qui ne va pas sans semer le trouble dans le home et chez les habitués. La pièce sera présentée en première lors du Festival du Théâtre des Aînés du 4 au 6 septembre 1992 à Baden.

Dans ses réflexions, un membre du jury constate que plusieurs thèmes dominent: l'amour, la jalousie, l'argent, les affaires d'héritage, la solitude et la vie dans les homes. Bon nombre des œuvres reçues font preuve de beaucoup de résignation et de peu d'humour.



Foyer de jour: des témoignages aussi prenants qu'ils sont rares!

«Foyer de jour» première romande

Le 4 juin à Genève a été présenté en première *Foyer de jour*, un audiovisuel réalisé par la vidéaste Anne-Marie Lafond. Présenté au Grütli, Maison des Arts, l'œuvre ne s'attache guère à évoquer la vie d'un foyer de jour comme celui de Soubeyran, mais se concentre bien davantage sur le témoignage des personnes qui le fréquentent.

Beaucoup de gens (parents, proches ou non) ne prennent jamais ou rarement le temps d'écouter les personnes âgées et de s'interroger sur ce qu'elles sont et sur ce que vieillir signifie pour eux-mêmes. Etre vieux représente souvent une exclusion sociale à laquelle nous participons tous.

Les témoignages permettent de saisir la diversité des raisons qui motivent la venue d'hôtes dans le foyer de jour, ce que cette fréquentation leur apporte et les préoccupations qu'ils souhaitent partager à ce propos. Par sa patience, par la qualité de son écoute, Anne-Marie Lafond révèle la richesse de la vie intérieure de femmes et d'hommes très âgés et souvent affaiblis.

Foyer de jour s'adresse autant au grand public qu'aux travailleurs sociaux, car les activités des institutions de ce type visent aussi l'entourage des pensionnaires et ne se dissocient guère de leur vie sociale.

La Ville de Genève, la Loterie Romande, l'Association Succès et Pro Senectute Suisse ont financé cette réalisation; ces partenaires souhaitent la diffuser largement tant auprès des professionnels et des organismes spécialisés que du public par les soins de la télévision.

Foyer de jour sera présenté le 18 septembre prochain lors de la journée de visionnement organisée par le service audiovisuel de Pro Senectute à l'Ecole d'études sociales de Lausanne.

Foyer de jour: des témoignages aussi prenants qu'ils sont rares!

Un p'tit air: c'est parti!

Déjà plus de 1000 souscriptions pour *Un p'tit air* le recueil de chant remis à jour et édité par Albert Gonthier, instituteur émérite et directeur de chorales d'aînés (cf. Aînés juillet 1991). Le moment choisi pour la souscription qui échéait le 31 juillet n'était pas le plus propice, plusieurs groupes cessant toute activité pendant l'été. Aussi les éditeurs souhaitent-ils réparer cette sorte d'injustice en offrant jusqu'au 31 octobre 1991 un rabais spécial de 25% sur le prix de librairie pour toute commande d'au moins 25 exemplaires. Bien entendu il s'agit d'un rabais à usage interne, les librairies vendant normalement *Un p'tit air* au prix de Fr. 16.- et consentant elles aussi des rabais de quantité usuels. *Pour toute commande groupée s'adresser à Albert Gonthier, 1822 Chernex, tél. 021/964 63 03.*

OBWALD



Le temps des puces

Pro Senectute, le centre de loisirs et la communauté d'intérêt des personnes âgées projettent à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération de mener à bien trois réalisations communes. L'une d'elles porte sur l'ouverture d'un marché aux puces.

Des aînés l'exploiteront et pourront y exercer leurs talents de bricoleurs pour réparer les objets reçus; ce travail leur sera rémunéré. En ouvrant ce marché, les trois partenaires créent un lieu de rencontre entre personnes de tous âges qui viendront aussi échanger des marchandises. Le gouvernement cantonal a promis de soutenir financièrement cette réalisation.

VAUD



Pro Senectute-Vaud au Comptoir Suisse Du 7 au 22 septembre

Après une année d'absence, Pro Senectute fait sa rentrée au Comptoir, consciente de l'importance de renseigner la population sur tout ce qui se fait pour et avec les aînés. L'institution met tous ses services à disposition des personnes âgées pour leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur environnement familial dans les meilleures conditions de bien-être. Elle met aussi tout en œuvre pour leur assurer un certain bien-vivre en leur proposant tout un programme de vacances accompagnées, excursions, sorties en bus-handicap, manifestations, animations et cours de formation. Par sa présence à Beaulieu, Pro Senectute-Vaud entend le faire savoir loin à la ronde.

Son stand, situé au même endroit que les années précédentes, ne manquera pas d'attirer l'attention tant par le regard que par l'ouïe. Tour à tour, J.-C. Corpataux et Jean-Marie Grillon, à l'orgue électronique, assureront une animation musicale alors que Robin, le célèbre caricaturiste sera de nouveau de la partie, pour le plus grand plaisir de ceux qui se feront «croquer»! D'autres surprises sont encore réservées aux visiteurs. Mais n'en disons pas plus...

Ne manquez donc pas, lors de votre venue au Comptoir Suisse, de passer au stand de Pro Senectute-Vaud.

Voyages à Toulon et en Alsace

Il reste encore quelques places pour ces derniers voyages de l'année, organisés par Pro Senectute-Vaud. L'Alsace, à la période des vendanges, et Toulon/Valérane, pour profiter des derniers rayons de soleil au bord de la mer.

Alsace: 8-13 octobre 1991, Toulon: 8-14 octobre 1991.

Renseignements et inscriptions:
Pro Senectute-Vaud, M^{me} L. Hofer,
tél. (021) 36 17 27.



Tournoi de pétanque pour aînés

Chaude, très chaude journée, ambiance très cordiale sur le boudrome les Prés-de-Vidy où se déroulait le 6^e tournoi de pétanque pour aînés. Organisées comme de coutume par Pro Senectute-Vaud, l'Union lausannoise des clubs de pétanque (ULCP) et patronnées par 24 Heures, ces joutes connaissent un succès grandissant. Et ce ne sont pas moins de 39 équipes qui s'alignèrent sur ce beau terrain flambant neuf.

Ils et elles (mais elles s'étaient fait rares, cette année, les dames!) avaient accouru de tous les coins du canton. Ils et elles, des aînés de plus de 55 ans – le doyen avouant quelque 86 ans! – jouant en doublette, un licencié faisant obligatoirement équipe avec un non licencié. Des habitués, que l'on retrouve d'année en année au départ, d'autres qui s'alignèrent pour la première fois et jurant que ce n'était pas la dernière...

Après une mise en condition, les choses sérieuses commencèrent. A la fin de la première journée, qui vit de belles empoignades, 12 équipes furent sélectionnées pour participer aux huitièmes, quarts de finale et demi-finales, le lendemain. Les deux équipes restant en lice pour la finale étaient formées de joueurs chevronnés. L'une comportait les vainqueurs de l'an dernier. L'autre, un joueur bien connu du milieu des pétanqueurs, M. André Marro, huit fois champion suisse et troisième au championnat du monde! La lutte entre ces deux équipes fut très serrée et la partie tint en haleine les spectateurs jusqu'à l'ultime moment. On peut s'imaginer le haut niveau de cette compétition.

Et c'est dans la joie et la bonne humeur que les résultats furent proclamés par Jean Carrel, directeur adjoint de Pro Senectute-Vaud, et les très beaux prix distribués. J. Mr

Résultats

1) A. Marro, Lausanne et Jean Borgeaud, Renens; 2) R. Zwahlen, Blonay et Gilbert Débois, Aigle; 3) J. Noth, Lausanne et P. Capella; 4) Ed. Burnet, Crissier et M. Rochat; 5) J. Piguët, Aubonne et M. Cochard; 6) A. Rapaz et M^{me} M. Marchand.

De g. à dr.: MM. A. Narro, G. Borgeaud, R. Zwahlen et G. Debois.

SOS chanteurs

Les chorales d'aînés de Pro Senectute-Vaud – qui sont au nombre de 12 – manquent de voix. Un certain vieillissement de leurs membres se faisant sentir, il y a souvent défections et abandons ce qui réduit considérablement l'effectif. Peu de jeunes retraités ne viennent renforcer les rangs. Et les hommes se comptant sur les doigts de la main, l'harmonisation est souvent difficile.

Autant d'arguments qui poussent Pro Senectute-Vaud à lancer un véritable SOS! On peut s'étonner que le recrutement soit si difficile alors que le nombre des aînés augmentent. Pourtant, lorsqu'on est à la retraite, rallier un chœur c'est prétexte à rencontres, c'est nouer des contacts, se faire des amis, tourner le dos à la solitude!

Si donc vous aimez chanter, n'hésitez pas à vous annoncer: Pro Senectute-Vaud, tél. 021/36 17 27.

Agir au lieu de s'inquiéter!

De très nombreux retraités sont préoccupés par l'apparition d'oublis, de trous de mémoire qu'ils constatent dans leur vie quotidienne. Des études françaises ont établi que plus de 80% des personnes de plus de 60 ans se plaignent de ces difficultés.

Afin de remettre en question certains «on-dit» sur la relation entre vieillissement et troubles de la mémoire et de permettre de connaître mieux ce qui influence le fonctionnement de la mémoire, Pro Senectute-Vaud organise encore, la première semaine de septembre 1991, 6 séances publiques «information-mémoire». Elles permettront à ceux qui y assisteront de choisir, parmi diverses démarches possibles, celle qui correspond le mieux à leurs besoins.

Séjour pour marcheurs

Du 16 au 24 septembre. Marcheurs, c'est le tout dernier moment pour vous inscrire à un séjour de 8 jours à Kandersteg, organisé par Pro Senectute-Vaud. Un hôtel accueillant, avec piscine couverte, en demi-pension et, chaque jour, une excursion dans la région en joyeuse compagnie. Une ambiance unique!

La vieillesse: 24 images/seconde

Le Service audiovisuel de Pro-Senectute organise le 18 septembre à 9 h, à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, une journée de visionnement consacrée aux derniers films et vidéos provenant de France et de Suisse romande. La journée s'adresse à tous ceux qui travaillent auprès des personnes âgées et peuvent avoir besoin une fois ou l'autre d'un support audiovisuel (film-vidéo) à des fins d'information, de formation ou d'animation.

Inscriptions: Pro Senectute, secrétariat romand, rue du Simplon 23, 1800 Vevey 1, tél. (021) 923 50 23.

Trous de mémoire

Vos oublis et trous de mémoire vous préoccupent? Plutôt que de rester avec vos questions et vos inquiétudes, saisissez l'occasion de participer à une séance «Information-mémoire»: intérêt, préoccupation, questions, difficultés, pour obtenir des informations sûres, comprendre ce qui influence votre mémoire, connaître des méthodes pour remédier à vos (éventuelles) difficultés.

Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous à l'une de nos réunions.

Chavannes, lundi 2 septembre, de 14 h à 17 h, Centre des Ramiers, av. de la Gare 34. *Cossonay*, mercredi 4 septembre, de 14 h à 17 h, Maison de paroisse, rue Bons-Enfants. *Lausanne*, mercredi 4 septembre, de 8 h 30 à 11 h 30, Cotterd, place Chauderon 5. *Nyon*, vendredi 6 septembre, de 14 h à 17 h, Paroisse catholique, Colombière 18. *Orbe*, mercredi 4 septembre, de 14 h à 17 h, Centre le Verger, ch. la Magnenette 2. *Rolle*, jeudi 5 septembre, de 14 h à 17 h, salle communale, place du Château.

Pour tous renseignements, adressez-vous à Pro Senectute-Vaud, Service «Formation»: tél. (021) 36.17.27.

GENÈVE



Les prestations financières du Service social de la ville de Genève et des communes

Lorsque l'on vit avec de petits budgets et des charges régulières importantes (loyer, assurances maladie), il est quelquefois utile de faire une révision de ses ressources.

Quelques questions me viennent à l'esprit.

Vous les êtes-vous posées?

1^{re} étape

Puis-je prétendre à des prestations complémentaires à l'AVS (OAPA)? (Voir journal Aînés de février 1991 et mars 1991).

Dans le doute, vous le savez, Pro Senectute Genève est à votre entière disposition, sur rendez-vous, pour vous informer et vous faciliter une démarche.

2^e étape

Je reçois les prestations complémentaires à l'AVS, fédérales (PC) et cantonales (APA).

Existe-t-il d'autres prestations dont je puisse bénéficier? Et qui soient un droit? Oui.

Les prestations sociales municipales de la ville de Genève (PSM)

Deux conditions

Bénéficier de l'APA; c'est-à-dire disposer des prestations complémentaires cantonales (APA). Les personnes ne recevant que les prestations com-

plémentaires fédérales (PC) ne peuvent bénéficier de cette ressource.

Etre domicilié en ville de Genève.

Démarche

Effectuer une demande sur un formulaire, prévu à cet effet, qu'il est possible d'obtenir dans chaque centre social de quartier et à Pro Senectute. Joindre à cette pièce, remplie, la dernière décision de l'OAPA.

La prestation est mensuelle. En 1991, elle s'élève à Fr. 155.- pour une personne seule et à Fr. 235.- pour un couple. Elle cesse dès que les conditions précisées ci-dessus ne sont plus remplies. Elle n'est pas remboursable mais est imposable.

Autres prestations de la ville de Genève:

les allocations sociales municipales (ASM)

Des allocations concernent les personnes et familles ne recevant que les prestations complémentaires fédérales à l'AVS ou/et à budget modeste. Elles sont régies par trois conditions:

Le séjour (sans délai pour les Genevois), 3 ans pour les confédérés, 5 ans pour les étrangers, 3 ans pour les réfugiés dès l'obtention du statut;

La fortune, selon des barèmes

Le revenu de l'année précédente.

Il convient de fournir des justificatifs.

Les allocations sont imposables.

L'aide financière ponctuelle

Recouvre une participation pour frais de déménagement et de nettoyage d'appartement en faveur de personnes seules et de couples d'âge AVS à budget modeste ou/et bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS (OAPA).

A savoir

L'aide financière apportée, sur de-

mande, par le Service social de la ville de Genève s'inscrit dans une action dont les principaux aspects sont l'appui à domicile, l'accompagnement social, l'aide financière déjà énoncée, l'hébergement social et le développement socio-culturel. Ce service travaille dans le souci du respect de la personne, dans un esprit de prévention et d'information sociales, de collaboration et de discrétion. Une information complète peut être obtenue auprès du centre social de votre quartier.

Les communes genevoises

Vous n'habitez pas en ville de Genève mais dans une commune du canton! La situation se diversifie.

Chaque commune a son organisation. La mairie de votre lieu de domicile est à même de vous apporter des informations.

Quelques indications:

Des prestations ne sont pas accordées par toutes les communes.

Le versement de prestations (lorsqu'elles existent) se fait à des rythmes divers (mois - semestre - année).

Les barèmes sont établis par chaque commune concernée. Il est donc nécessaire de se renseigner auprès de la mairie de sa commune de domicile pour connaître la manière de procéder, les critères pour l'obtention d'éventuelles prestations et les pièces justificatives à produire. Vous pouvez naturellement faire part de votre souci d'être reçu et conseillé dans un climat de discrétion.

Mais surtout: Pro Senectute Genève reste fidèle à son souci de vous informer et de vous accompagner dans des démarches quelquefois délicates. Chacun sait qu'une demande financière (à laquelle vous avez peut-être droit) exige un effort particulier et peu habituel.

Croyez en notre disponibilité et n'hésitez pas à nous contacter, en prenant rendez-vous: tél. 21 04 33, de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pro Senectute, 4, rue de la Maladière, Case postale 440, 1211 Genève 4.



Thé dansant

Le thé dansant aura lieu le *mercredi 4 septembre*, à 15 h dans la grande salle du Restaurant de l'Union, rue Buben-berg, 9 à Bienne.

Club du dimanche

Le club du dimanche aura lieu le 1^{er} et le 22 septembre, à la mensa de l'Ecole professionnelle, rue Wasen 5, à Bienne.

Table du midi

Tous les jeudis à partir de 11 h 30 un dîner est servi au Restaurant Ein-tracht. *Inscriptions à Pro Senectute.*

Excursion à L'Auberson et à Sainte-Croix (bilingue)

L'Université populaire et Pro Senectute organisent cette année une excursion en pays vaudois le *mercredi 23 octobre*.

Les participants auront, lors de cette journée, l'occasion de visiter le musée Baud à L'Auberson ainsi que le Centre international de la mécanique d'art (CIMA) à Sainte-Croix. Il y aura aussi un thé dansant avec animation.

Rendez-vous: à 9 h devant le cinéma Palace à Bienne.

Prix: Fr. 75.-, repas de midi compris.

Marche

Les vacances d'été étant terminées, les marches vont reprendre leurs cours dès le *mercredi 11 septembre*. Nous irons marcher dans la région de l'Oberland bernois (2100 m). Information et inscription jusqu'au lundi 9 septembre 1991 à Pro Senectute, Bienne, tél. 22 20 71.

JURA



Réorganisation des soins à domicile

Le canton du Jura se prépare à réorganiser entièrement les soins à domicile et mettre sur pied dès la fin de 1992 des services médico-sociaux régionaux dans les districts de Porren-truy et Delémont, les Franches-Montagnes étant déjà équipées.

La Fédération jurassienne des caisses-maladie consent à subventionner les soins à domicile pour un montant annuel de Fr. 500 000.-. Soucieux de dissiper les craintes des communes devant la centralisation, le Service de santé se propose d'introduire progressivement les permanences médico-sociales de district, une première étape (début 1992) consistant tout d'abord à généraliser les soins à domicile et à en garantir la gratuité. De plus, les communes seront chargées de mettre en place ce nouveau dispositif.

Pro Senectute Jura est associé à la mise en place de ces nouvelles structures.

Expansion continue

Ainsi que l'a appris le comité dans sa séance du 27 juin, Pro Senectute-Jura ne cesse de développer ses services. En 1990, 330 personnes ont été aidées, ce qui a nécessité 51 355 heures de travail (+7000 par rapport à 1989). Des repas ont été livrés à 180 amateurs. Ces commandes ont frisé les 20 000 (+1500). A cet égard, rappelons que Pro Senectute assure depuis cette année la succession du service delémontain.

Qui travaille pour Pro Senectute? Ce ne sont pas moins de 220 personnes qui, peu ou prou, assurent la marche de tous les rouages. L'informatisation progressive des fichiers va diminuer le poids des fastidieuses tâches répétitives, ce qui donnera plus de temps aux permanents pour les contacts personnels.

Ce qui est réjouissant, c'est que les finances restent saines, non sans que l'on souhaiterait un peu plus d'intérêt de la part de la population. Au comité, on est convenu que c'est un problème d'information, dont il va s'occuper.

Loi sanitaire

L'application de la loi sanitaire, récemment acceptée par le peuple, nécessitera des mises au point, notamment dans les aides à domicile. Au cours d'une conférence de presse, Pro Senectute a rappelé ses états de service. Les services cantonaux savent que Pro Senectute entend jouer pleinement son rôle. Les contacts sont établis. Nous vous en dirons prochainement les effets. **AR** ■

MONTE ESCALIERS

Monte-Escaliers HERAG

Tramstrasse 46
8707 Uetikon am See
Téléphone 01/920 05 04

Conseil
Montage
Vente
Location

Veillez m'envoyer votre documentation:

Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____ Tél.: _____

1063

SIGNAL DE BOUGY

RESTAURANT
ouvert 7 jours sur 7

GRANDES PLACES DE JEUX
pour petits et grands

MINI-GOLF
Ouvert par beau temps

Autoroute:
Sorties Aubonne et Rolle